



Compte-rendu Assemblée Générale du 21 juin 2018

Etaient présents :

J-F. BATALLA, M. BEGEL, E. BERTOUX, J. CHALLIER, O. CHAMBIN, N. COAT, F. COMBY, X. DESMAS, H. DUTERTRE, N. DUVAL, F. GEORGIN, J. GRAVOULET, R. IGNASIAK, M. LEBLANC, C. LELONG, D. LEVU, J. PARESYS-BARBIER, A. PIRAUX, E. REMONGIN, S. ROUSSELOT, B. ROUSSENQUE, E. SEGUIN.

Etaient excusés :

T. AUGIER, A. DELGUTTE, B. FAIVRE, C. FONTANA, P.H. GODFROY, J.L. LAFFILHE, M.H. LALANDE, T. LEFEVRE, H. LEPAGE, F. PAGNIEZ, P. PIGNOT-PEREZ, S. QUENIART, M. TANNE-DEHAL, P. THEVENOT, C. TRIBOUILLARD, B. VENNAT.

Le quorum est atteint.

1. Informations du Président :

Le Président rappelle les rôles de l'Assemblée Générale et remercie les membres présents pour leur motivation.

2. Approbation du CR du 17 mai 2018 :

CR approuvé.

3. Bilan des activités (Odile CHAMBIN) : voir ppt

- **Les guides de stage** ont occupé une grande partie des activités du Collège de cette année. Tous les guides sont en ligne sur le site du CPCMS (en décembre 2017 pour le guide de pratique professionnelle, en juin 2018 pour le guide de stage d'initiation).

- **L'expertise des tableaux de bord** s'est poursuivie.

Pour le tableau de bord du stage de pratique professionnelle, une version avec toutes nos corrections est remontée à la conférence des doyens qui l'a transmise au Ministère avec la notice d'accompagnement de ce tableau.

Pour le tableau de bord du guide de stage d'initiation, une version a été complètement revue et a été intégrée dans le guide de stage d'initiation.

Ces 2 tableaux de bord sont de bons outils de travail pour le maître de stage et l'étudiant. Il faut les utiliser dans les différentes facultés afin d'avoir le retour et de pouvoir les faire évoluer.

Ils pourront être intégrés dans la charte des maîtres de stage.

- 19/10/17 : réunion des **Présidents des Associations Régionales de Maîtres de Stage.**

Cette journée a été très riche en partage d'expériences sur les activités des différentes associations.

Il a été décidé de créer un espace sur le site internet dédié aux différentes associations. Ensuite, il y a eu une présentation d'A. Dajoux sur la loi anti-cadeaux.

- La **fiche informative** des Maîtres de Stage est maintenant complètement active grâce au travail de Dominique LE VU.

Elle a pour objectif d'aider les étudiants à trouver un maître de stage qui réponde à leurs attentes et leur choix de parcours professionnel.

Le document est à remplir sur le site du Collège.

515 fiches en juin 2018 contre 327 en octobre 2017.

Il faut valoriser ces fiches auprès des associations régionales et auprès des étudiants.

Une idée pourrait être aussi d'en parler au moment de l'agrément des maîtres de stage.

- **Prix du Collège**

Mise en place d'un nouveau prix basé sur une vidéo : Mon tour de stage en 180s.

Mise en place du règlement et d'un espace dédié sur le site internet.

Les soumissions doivent avoir lieu avant le 1^{er} octobre 2018.

Pour l'instant, il n'y a pas de retour mais la promotion a été faite aussi bien auprès des étudiants, des doyens que des maîtres de stage.

- **Présentation du CPOPH en janvier par Mariannick Le Bot et Marie-José Augé-Caumon**

Le CPOPH travaille surtout sur des saisines de la HAS.

LE CPOPH a proposé au Collège de participer à une étude avec les étudiants de 6^{ème} année sur l'Hypertension Artérielle

Le Collège regrette de ne pas avoir été associé plus tôt au projet, avant la mise en place du protocole.

Il nous est de plus impossible d'imposer ce thème à l'ensemble des facs lors des stages d'application des enseignements intégrés.

Le CPOPH doit présenter ce projet à la conférence des doyens.

L'Assemblée Générale du CPOPH se tiendra le 6 décembre prochain.

- **Suivi de l'actualité professionnelle**

Retour sur la vaccination grippale.

Implication souhaitée du Collège pour la certification des officines.

- **Maintien de nos liens**

Avec l'ANEPF (participation à l'AG le 18/11/17 à Limoges (B. Roussenque), présentation du livre blanc, discussion sur les sujets d'actualité, ...).

Avec la Conférence des Doyens (validation des tableaux de bord, échange sur les réformes modifiant les stages, échange sur la réforme des DES ...).

4. Bilan financier

Emmanuelle REMONGIN présente le bilan financier.

Les recettes comprennent les adhésions des associations et individuelles et la subvention du CCA.

Les charges comprennent essentiellement les frais de tenue de compte, le site internet, le prix de thèse, le prix de dispensation, les déplacements, le traiteur, la mise en forme pour le site des guides de stage.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Il faut recalculer la gestion des comptes sur janvier 2019 : bilan financier 2018 dès la première réunion de janvier. On pourra définir ainsi le budget 2019.
Demande de financement au CCA en mars 2019.
Cela nous permettra d'être vraiment en phase avec la réalité.

Le montant des cotisations est à fixer lors de la prochaine Assemblée Générale, à prévoir en janvier 2019.

5. Travaux en cours :

- Reconnaissance de la participation des maîtres de stage aux jurys d'examen :
200 euros par journée avec un maximum de 4 journées (valable que pour les seuls titulaires (indemnisation FIF-PL)

- Référentiel du maître de stage :
Cf. compte-rendu du 17 mai 2018.
Version martyre pour la fin de l'été.
Relecture interne pour l'automne 2018.
Relecture externe pour la fin de l'année.

- Modifications de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (encadrement des stages et des formations d'application en officine)

Contact avec B. Müller pour modifier l'arrêté.
Différents points concernent le Collège qui s'est prononcé de la façon suivante :

. *Concomitance de différents stages dans une même officine :*

Pas possible d'avoir 2 stagiaires en même temps, de la même année dans une même pharmacie (même si plusieurs maîtres de stage).

Pas de dérogation possible pour le stage d'initiation.

Par contre, il sera possible d'avoir des stagiaires de niveaux différents.

. *Durée de la validité de l'agrément :*

Réduire la validité de l'agrément à 3 ans.

. *Charte d'engagement des maîtres de stage :*

La charte sera co-rédigée par les universités et par l'Ordre et devra être associée à la demande d'agrément.

. *Fonction de maître de stage délégué :*

Agrément de maître de stage délégué, calée avec celle du maître de stage titulaire.

Prévoir une charte pour le maître de stage délégué.

Ce projet a été présenté au CCA. Il sera retenu les décisions suivantes :

Concomitance des stages : avis favorable

Réduire la durée de l'agrément : avis défavorable (5 ans retenu)

Charte d'engagement : favorable

Reconnaissance de la fonction de maître de stage délégué : avis défavorable.

6. Projets pour l'année 2018 / 2019 :

- Organisation pour la réalisation des guides de stage

Il faut trouver une autre organisation pour l'année 2019.

L'idée est peut être de développer un chapitre lors d'une réunion présentielle.

Il faut prioriser les chapitres à travailler comme les autres missions du pharmacien et la dispensation.

Pour la prochaine réunion, on prévoit 1h30 de réunion sur ces 2 chapitres avec 2 groupes de travail d'environ 5 personnes.

- Nouvelle journée des Présidents d'Associations Régionales de Maîtres de Stage

25 octobre 2018.

- Mise en œuvre des sites des associations régionales

A mettre en place avec Michaël Letner.

Prévoir une réunion de bureau où nous devons aussi revoir l'organisation du site internet.

- RGPD et associations de Maîtres de Stage

Le Collège va demander un avis extérieur pour savoir comment se positionner dans le cadre du Collège (fiche informative, ...) et pour les Associations Régionales.

Il faut savoir / prouver quelles informations sont collectées et leurs usages.

- Pluri-professionnalité au cours des stages

Il existe plusieurs thèses dans le domaine :

- 2 thèses à Grenoble (une sur les modalités de l'inter-pro au cours des stages et une sur l'évaluation)
- la thèse d'Arthur Piraux

Prendre un RDV avec le Collège des Enseignants de Médecine Générale.

7. Questions diverses

- Prévoir une présentation commune (Collège, syndicats, ANEPF) destinée à informer les étudiants, avant leur départ en stage, de la législation et réglementation applicables à la gratification de stage.

- Problème du préparatoire et de l'agrément en fonction de la faisabilité ou non des préparations.

Aujourd'hui, cela fait partie de la réglementation actuelle et le Collège reste donc sur cette position.

- Système de visioconférences pour un travail par groupe.

Vidéo permet de l'interactivité.

Pour le travail en groupe, on peut aussi faire une conférence téléphonique et un écran partagé (Discord, google drive, Framapad).

- Prévoir une réunion annuelle décentralisée en juin.

- Prochaines réunions du Collège :

Réunion de bureau : 30 août 2018 de 9h45 – 12h15

Mercredi 26 septembre 2018 à 9h45 – 17h

Réunion des Présidents d'Association : le jeudi 25 octobre 2018

Jeudi 22 novembre 2018 de 9h45 – 17h

Jeudi 24 janvier 2019 de 9h45 à 17h (Assemblée Générale)

A fixer une réunion

En mars 2019

En mai ou juin 2019 (décentralisée)

Fin de réunion à 16H15